Source :
https://www.lemondedelenergie.com/leviers-developpement-mobilite-electrique-france/2019/04/09/

Date de diffusion : 09/04/2019

Gaëlle Mettey

Présidente de Zephyre

Après avoir travaillé dans le domaine financier auprès de grandes banques, Gaëlle Mettey s'est reconvertie dans le domaine de l'électrique. Ayant pris conscience du développement des véhicules électriques et, à contrario, de la faible croissance du marché de bornes de recharge, elle décide de créer Zephyre et se lance dans cette aventure en mars 2017.

Quels leviers actionner pour favoriser le développement de la mobilité électrique en France ?

Tribune de Gaëlle Mettey, présidente de Zephyre

Dans un contexte mondial de lutte contre le réchauffement climatique, le développement du véhicule électrique devient une priorité pour de nombreux gouvernements.

Le 25 janvier dernier, le gouvernement français présentait officiellement son projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2019-2028.

Les objectifs sont de multiplier par 6 le nombre de véhicules propres et par 4 le nombre de bornes de recharge d'ici 2023 !

Considérés comme une alternative aux véhicules thermiques, les véhicules électriques représentent alors une solution pouvant réduire l'impact environnemental et climatique du transport, notamment en zone urbaine.

Ce marché reste cependant embryonnaire, et de fait extrêmement sensible aux politiques publiques et autres mesures pour encourager son développement. La question suivante se pose alors : Quels sont les leviers à actionner pour développer la mobilité électrique ?

Nous distinguons clairement trois types d'incitations à l'achat d'une voiture électrique. En premier, les incitations financières, qui ont un effet quasi immédiat. En deuxième, des incitations pratiques, qui représentent un gain de temps appréciable pour tous.

En troisième, et c'est là que les choses se compliquent, les incitations au changement. Beaucoup de gens sont réfractaires au changement, et faire évoluer les mentalités sera surement le travail le plus fastidieux des trois !

Les incitations financières à l'achat d'une voiture électrique

La Chine reste le pays dans lequel le taux de croissance des véhicules électrique est le plus élevé. Pourquoi ? Le gouvernement utilise le véhicule électrique comme stratégie nationale depuis 2015 : aides publiques à l'achat très généreuses, subventions indirectes, barrières douanières, etc.

Ces actions ont alors permis d'atteindre le million de véhicules électriques vendus en 2018, mais également de créer de véritables champions nationaux tels que BYD ou BAIC, qui dominent le marché mondial du véhicule électrique.

La leçon à retenir ? Le développement du véhicule électrique dépend des outils politiques publics utilisés pour favoriser leur diffusion.

En France, le Gouvernement a mis en place une double politique de subvention et de taxation. La taxation des carburants, le malus écologique, la taxe carbone, etc. ne stimulent que peu le niveau des ventes, et n'engendrent pas de substitution massive.

Par contre, assise sur une base fiscale large, elle finance la politique de subvention directe à l'achat d'un véhicule électrique : bonus écologique, prime à la casse, subventions et aides… Ces mesures, qui ont un effet très important sur la stimulation des ventes de voitures électriques, représentent un coût budgétaire effectivement très élevé. Cette double politique est ainsi d'une efficacité redoutable d'un point de vue budgétaire.

Les incitations pratiques à l'achat d'une voiture électrique

La Norvège, dont une voiture vendue sur 3 est électrifiée, est aussi un bon exemple politique volontariste. Si les voitures électriques sont exemptées de TVA et de redevance sur les immatriculations, elles bénéficient également d'avantages pratiques dans la vie de tous les jours, comme le stationnement préférentiel, ou la possibilité de rouler sur les voies de bus.

Beaucoup d'avantages pratiques « gratuits » très appréciés, dont nous manquons en France. En effet, ne pas avoir à chercher une place de stationnement, ou pouvoir rouler sur les voies de bus pour échapper aux bouchons, pourrait être une véritable incitation à l'achat d'une voiture électrique !

Si le projet de loi LOM, adopté le 2 avril dernier par le Sénat, est validé par l'Assemblée Nationale, les maires pourront alors réserver des voies et des places de stationnement aux véhicules identifiés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques.

Le projet parle également de réserver des voies de circulation ou d'ouvrir les voies d'arrêt d'urgence aux véhicules à faibles émissions en cas de bouchons sur les autoroutes et les routes express. Cette pratique est d'ailleurs actuellement en cours d'expérimentation sur A411 et l'A12.

Nous pouvons également parler du temps gagné à la pompe essence. En effet, avec un véhicule électrifié rechargeable, plus besoin d'aller faire le plein. Plus de 90 % des recharges s'effectuent ainsi à domicile ou sur le lieu de travail.

Sans mentionner les kilomètres gagnés pour se rendre à la station essence… Acheter une voiture électrique pourrait alors nous simplifier la vie, et nous faire gagner du temps. N'est-ce pas quelque chose que tout le monde recherche ?

Faire évoluer les mentalités afin de changer les idées reçues sur la voiture électrique

Idée reçue N°1 – Le véhicule électrique n'a pas beaucoup d'autonomie

Les Français parcourent en moyenne 29 kilomètres par jour, et 80 % d'entre eux effectuent quotidiennement moins de 50 kilomètres. Pourtant, la voiture électrique a mauvaise réputation en termes d'autonomie.

Si les modèles électriques sont d'excellents véhicules de tous les jours, leur autonomie a doublé ces dernières années (normes WLTP), et les véhicules électriques offrent aujourd'hui entre 300 et 350 kilomètres d'autonomie en moyenne en conditions réelles d'utilisation.

Les modèles attendus pour cette année approcheront quant à eux les 500 kilomètres ! Sans oublier les modèles de voitures hybrides, qui permettent de ne pas consommer de carburant en-dessous de 50 km/h, et donc d'effectuer les petits trajets en électrique.

Idée reçue n°2 – Un véhicule électrique coûte trop cher

En France, nous sommes particulièrement chanceux en termes d'aides financières et de subventions. Le bonus écologique, qui peut monter jusqu'à 6 000 euros, voire 8500 euros avec le super bonus de remplacement diesel, et la prime à la conversion rendent aujourd'hui l'achat d'une voiture électrique accessible, sans parler des aides régionales additionnelles, ou des aides (subvention advenir et crédit d'impôt transition énergétique) pour installer une borne de recharge. Le montant de la prime à la conversion devrait en plus être augmenté en 2019 pour les ménages les plus modestes, ou sans autre solution de transport.

Mais surtout, le prix des véhicules électriques va baisser. Le prix des batteries a déjà été divisé par quatre depuis 2008 ! D'après plusieurs études, les coûts de fabrication des batteries devraient diminuer de 52% d'ici à 2030, rendant les véhicules électriques accessibles sans subvention dès 2024. Ajoutons à cela qu'un plein pour véhicule électrique coûte moins de 2 euros pour 100 kilomètres, soit 5 fois moins cher que pour un modèle diesel ou essence. Sans parler des économies réalisées sur l'entretien, l'assurance, le stationnement…

Idée reçue n°3 – Il n'y aura pas assez d'électricité pour tout le monde

Contrairement aux croyances populaires, la recharge d'un véhicule électrique ne requiert pas plus de puissance que celle d'un chauffe-eau. Ainsi, l'efficacité énergétique des véhicules, combinée à la gestion intelligente des bornes de recharge et des pratiques des utilisateurs (telle la recharge de nuit) permettront de ne pas dépasser les capacités de production d'électricité. De plus, la batterie embarquée du futur (véhicule to-grid) pourra stocker de l'énergie et la restituer au réseau électrique en cas de pic de production. Cela représenterait donc une opportunité de stockage unique pour des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et l'éolien. De nombreux tests sont en ce moment même en cours partout dans le monde !

Idée reçue n°4 – Nous pillons la Terre à la recherche des composants pour les moteurs électriques.

Les terres dites « rares » ne sont de fait pas si particulièrement rares, et représentent en moyenne 30% des composants des moteurs de traction. Cependant, des alternatives, telles que le lithium-ion, existent déjà. Le cobalt, en contrepartie, offre un approvisionnement plus limité. Des recherches sont déjà en cours afin de réduire ou même de supprimer sa teneur, et d'avancer sur des métaux de remplacement comme le nickel, bien plus abondant. Le recyclage des batteries est également une filière en plein développement, pour parer à ces problèmes.

Idée reçue n° 5 – Il est impossible de recycler les batteries électriques

On recycle aujourd'hui plus de 80 % des composants d'une batterie lithium. Les entreprises du secteur du recyclage se préparent dès maintenant à recycler les premières batteries de véhicules électriques, le but étant le développement de techniques permettant de les recycler à l'infini ! En attendant d'y parvenir, elles sont déjà recyclées afin de commencer une nouvelle vie dans le domaine du stockage d'énergies renouvelables, ce qui participe à la transition énergétique !

Idées reçue N°6 – Le véhicule électrique pollue plus qu'une voiture essence

En matière d'émissions de CO2, celles-ci se concentrent durant la phase de fabrication du véhicule électrique et sur la production de l'électricité. La filière automobile travaille actuellement sur le cycle de vie des véhicules pour en limiter l'impact environnemental, notamment durant la phase de production. Actuellement, contrairement aux idées reçues, cette dernière émet jusqu'à 25 % de CO2 de moins que son équivalent thermique émettant 120 gCO2/km en moyenne. Au-delà du CO2, il y a toute la dimension « qualité de l'air » qui ne semble jamais prise en compte, et qui a pourtant un impact important sur notre santé. La pollution atmosphérique, rappelons-le, provoque chaque année le décès de 48 000 personnes ! La voiture électrique, qui n'émet ni oxyde d'azote, ni particules fines, participe alors à l'amélioration de la qualité de l'air, et à la réduction de la pollution atmosphérique. Au final, une voiture électrique a un impact sur l'environnement 2 à 3 fois inférieur à celui d'un modèle thermique. Sans parler de la pollution sonore…

Idée reçue n°7 – Il n'y a pas assez de bornes de recharge pour véhicules électriques

Nous savons déjà que la grande majorité des recharges s'effectuent à domicile ou au travail. Dans les autres cas, les collectivités territoriales et le secteur privé continuent d'investir dans des réseaux de recharge. La commission européenne préconise 1 point de recharge pour 10 véhicules en circulation. Fin 2018, en France, nous avions déjà presque 25 000 points de recharge accessibles à tous, répartis sur plus de 10 000 stations à travers l'hexagone, dont 65% en charge accélérée et 8% en charge rapide. Cela représente en moyenne 1 point de recharge pour 6,3 véhicules, et une hausse de 24% par rapport à 2017. Et ce n'est pas fini ! En effet, la France devrait compter 45 000 bornes de recharge d'ici 2020. Au-delà du nombre de bornes installées, l'enjeu est aussi d'ouvrir tous ces réseaux à la recharge, d'enrichir progressivement le service, et également de porter une attention particulière sur la qualité des services rendus.

Le véhicule électrique est un véritable instrument de lutte contre le changement climatique et la pollution atmosphérique. Un bilan qui ne peut que s'améliorer avec la réutilisation des batteries électriques, ainsi que le développement des énergies renouvelables. Néanmoins, afin d'optimiser sa croissance, ce secteur mérite d'être accompagné dans son déploiement par des politiques publiques volontaristes, d'accélérer le déploiement des bornes de recharge et rendre le véhicule électrique plus abordable. Après tout, le premier véhicule électrique de dernière génération date de 2010. La technologie devrait donc continuer à vivre de belles évolutions dans les prochaines années !